GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50,000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — — secondaire
— — — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — — (emprise) — L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— — — bassin secondaire
— — — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R (R)
— — (aucune essence compagne prédominante)	R (R)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinettes noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — à pin rouge	R (Pr)
— — à pin gris	R (Pg)
— — à thuya (cèdre)	R (C)
— — à mélèze	R (L)
— — à mélèze (plantation)	R P
Pessière	(épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse) E (E)
— — (aucune essence compagne prédominante)	E (R)
— — à thuya (cèdre)	E (C)
— — à mélèze	E (Mé)
— — à sapin	E (S)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (Pb)
— — à pin rouge	E (Pr)
— — à pin gris	E (Pg)
— — à épinette noire et épinette blanche	E (E)
— — (plantation d'épinette blanche)	Eplb p
— — (plantation d'épinette de Norvège)	Eplp p
— — (plantation d'épinette noire)	Epln p
— — (plantation d'épinette rouge)	Eplr p
Sapinière	(le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse) S (S)
— — (aucune essence compagne prédominante)	S (R)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinettes noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — à pin rouge	S (Pr)
— — à pin gris	S (Pg)
— — à mélèze	S (Mé)
— — (plantation de sapin baumier)	Slp p
Pinède à pin blanc	Pb(Pb)
— — — — avec pin rouge (rés occupent plus de 75% de la portée résineuse)	Pb(Pr)
— — — — (aucune essence compagne prédominante)	Pb (R)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — — avec mélèze	Pb(Mé)
— — — — avec pin gris	Pb(Pg)
— — — — avec peuplier	Pb (Pt)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — — (plantation)	Pb p
Pinède à pin rouge	(le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse) Pr (Pr)
— — — — (aucune essence compagne prédominante)	Pr (R)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — — avec mélèze	Pr (Mé)
— — — — avec pin gris	Pr (Pg)
— — — — avec peuplier	Pr (Pt)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — — (plantation)	Pr p
Pinède à pin gris	(le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse) Pg (Pg)
— — — — (aucune essence compagne prédominante)	Pg (R)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — — avec mélèze	Pg (Mé)
— — — — avec peuplier	Pg (Pt)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — — (plantation)	Pg p
Cédrière	(le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse) C (C)
— — (aucune essence compagne prédominante)	C (R)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (Mé)
— — à pin gris	C (Pg)
— — à peuplier	C (Pt)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	Tcd p
Prucheraie	(la prucheraie occupe plus de 75% de la portée résineuse) Pu (Pu)
— — (aucune essence compagne prédominante)	Pu (R)
— — à thuya (cèdre)	Pu (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)
— — à mélèze	Pu(Mé)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu(Pb)
— — à pin rouge	Pu(Pr)
— — à pin gris	Pu(Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)
— — (plantation)	Pu p
Mélèzin	(le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse) Mé (Mé)
— — (aucune essence compagne prédominante)	Mé (R)
— — à thuya (cèdre)	Mé (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Mé (E)
— — à pin blanc et/ou rouge	Mé(Pb)
— — à pin rouge	Mé(Pr)
— — à pin gris	Mé(Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Mé (S)
— — (plantation de mélèze européen)	Mé l p
— — (plantation de mélèze japonais)	Mé j p
— — (plantation de mélèze laricin)	Mé L p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance Verticale	Tendance Horizontale
Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris	F1 Pg (F)	F1 Pg (H)
— — — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (H)
— — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (H)
— — — — avec épinettes	F1 E	F1 E (H)
— — — — avec sapin	F1 S	F1 S (H)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 E	F1 E (H)
Bétulaie à bouleaux blancs avec sapin	Bb S	Bb S (H)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Bb E	Bb E (H)
— — — — avec pin gris	Bb Pg	Bb Pg (H)
— — — — avec pin blanc	Bb Pb	Bb Pb (H)
— — — — avec pin rouge	Bb Pr	Bb Pr (H)
Peuplerai avec sapin	Pt S	Pt S (H)
— — — avec pin gris	Pt Pg	Pt Pg (H)
— — — avec pin blanc	Pt Pb	Pt Pb (H)
— — — avec pin rouge	Pt Pr	Pt Pr (H)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pt E	Pt E (H)
— — — avec épinettes	Pt E	Pt E (H)
Érablière rouge résineuse	Er R	Er R (H)
Érablière résineuse	Er R	Er R (H)
— — à pin blanc	Er Pb	Er Pb (H)
— — à pin rouge	Er Pr	Er Pr (H)
Mélangée à feuillus tolérants	M FT	MFT (H)
— — sur station humide	M Fh	MFh (H)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	F
— — sur station humide	Fh
— — sur station humide (plantation)	Fh
Bétulaie à bouleaux blancs	Bb
— — à bouleaux jaunes	Bj
Peuplerai	Pt
Érablière rouge	Er
Érablière	Er Bb
— — à bouleaux blancs	Er Bj
— — à bouleaux jaunes	Er Pt
— — à peupliers	Er Fn
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er Fi
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er Ft
Plantation d'érable à sucre	Er Sa p
— — de bouleau jaune	Bej p
— — de peuplier	Pet p
— — de peuplier hybride	Pehy p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	W
Dénudé et semi-dénudé humide	Wh
Jutholin	I

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épaisse légère	cl
Coupe totale	ct
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis totale	ct
Épidémie sévère	ep
Chablis	ch
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TRIES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
100 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
10 (ans)	30-70 (ans)
30 "	70-90 "
50 "	90-120 "
70 "	120-150 "
90 "	150-180 "
100 "	180-210 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jin	Peuplé à dominance de feuillus tolérants, moyenne des âges entre C et 90 ans
Jin	Autres peuplements, moyenne des âges entre C et 60 ans
Vin	Peuplé à dominance de feuillus tolérants, moyenne des âges critiques de 60 ans
Vin	Autres peuplements, moyenne des âges est plus de 60 ans

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	douce
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 75 %	f
Escarpée	76 % et plus	e

Superficie acceptée de pentes 3-5%

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les tableaux publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C3 cd 50 m ⊖
— défoliation
— classe de pente
— classe d'âge
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous group. d'essences
— groupement d'essences

R C5 cd6 D1
— classe de pente
— classe d'âge
— origine de l'origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0m-1m)	2 (1m-5m)	3 (5m-10m)	4 (10m-15m)	5 (15m-20m)	6 (20m+)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. - D.G.L. CONSULTANTS (LEB. PRÉV. 382)
SIGNATURE: A. A. A.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.
SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne : 1981
Année de publication : 1982
Année de révision : 1987

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	3
Unité de gestion	32
Unité d'aménagement	-1
Unité de sondage	1
Mode de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	00
Concessionnaire ou autres	20*
Bassin hydrographique	32
Bassin primaire	00
Bassin secondaire	*
Unité de gestion privée	0312
Municipalité	12580*
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	1182*
Région écologique	5s*

MRC 390 COTE BEAUPRE*

*: Signifie que la composante est donnée à titre d'exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour la classifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1 /10/82
Déclinaison magnétique : * ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

21-M-6 S.E.	21-M-7 S.O. S.E.	21-M-8 S.O.
N.E.	N.O.	N.O.
21-M-3 S.E.	21-M-2 S.O. S.E.	21-M-1 S.O.
N.E.	N.O. N.E.	N.O.
21-L-14	21-L-15	21-L-16

21 M/2 N.E.

2